



Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public des Equipements Aquatiques

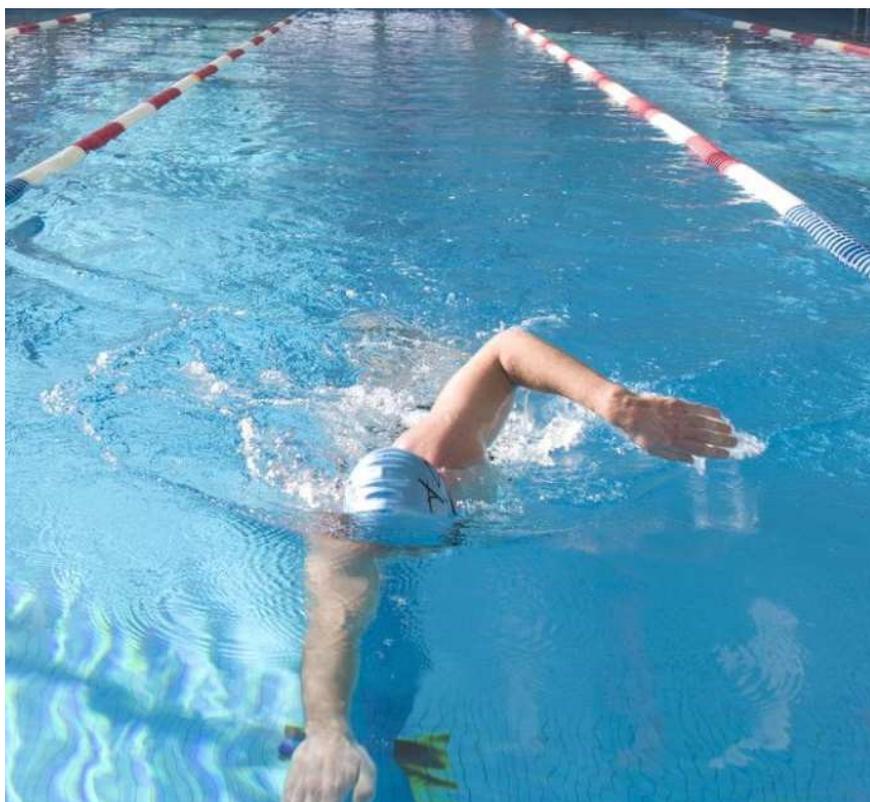


Sommaire

Contexte 2020	p.3
1. Mission et objectifs du service public	
2. Organisation du service public	
L'offre aquatique	p.6
1. Les équipements aquatiques communautaires	
2. Capacité d'accueil instantanée	
3. Moyens humains	
4. Continuité du service	
La fréquentation « Public »	p.13
1. La Fréquentation globale	
2. Répartition de la Fréquentation par type d'usagers	
3. Répartition de la Fréquentation par type d'activité	
4. Evènementiels	
Les fréquentations « Scolaire et Associative »	p.20
1. L'offre de natation scolaire	
2. La fréquentation « scolaire »	
3. La fréquentation « associative »	
Le suivi des installations	p.29
1. Propreté des locaux collectifs	
2. Suivi de la qualité de l'eau	
3. Sécurité	
4. Le suivi technique	
Tarifs et Indicateurs financiers	p.36
1. Suivi des tarifs	
2. Tarification « Public »	
3. Tarification « Scolaires »	
4. Tarification « Associations sportives »	
5. Indicateurs financiers	
En Bref	p.43

Contexte 2020

1. Mission et objectifs du service public
2. Organisation du service public



1. Mission et objectifs du service public

Dans le cadre de ses compétences statutaires de construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, CAP Atlantique est l'autorité organisatrice de l'exploitation de 3 piscines communautaires : le centre aquatique du Pays Blanc à Piriac-sur-Mer, le centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur à Guérande, et le centre aquatique Aquabaule à La Baule.

Le présent rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public des équipements aquatiques communautaires est rédigé par le service Equipements Sportifs en collaboration avec les services Techniques et Financiers de CAP Atlantique.

La politique communautaire d'utilisation et de gestion optimisée des trois centres aquatiques :

Les objectifs de gestion optimisée des piscines

Conseil Communautaire du 18 / 10 / 07

1) répondre à la demande sociale et institutionnelle

- Pratiques éducatives
- Pratiques de loisirs
- Pratiques sportives

2) rechercher l'efficacité de la gestion

- Mutualisation des moyens
- Intégration logistique, technique et humaine
- Concentration gestionnaire

3) équilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire

- Répartition géographique
- Complémentarité des équipements
- Spécificité

L'ouverture de la nouvelle piscine d'Herbignac sera un sujet à prendre en compte notamment dans l'équilibre de l'offre sur le territoire et la répartition des scolaires entre les centres aquatiques d'Herbignac, Piriac, Guérande et La Baule.

2. Organisation du service public

Centres Aquatiques	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Modalité de gestion	Délégation de service publique par affermage à la société EQUALIA à partir du 26 septembre 2017 jusqu'au 26 septembre 2022. Une société dédiée a été créée pour le contrat spécifique de CAP Atlantique au nom de THALIS.		Délégation de service publique par affermage à la société RECREA à partir du 21 janvier 2020 jusqu'au 21 janvier 2025.
Echéance DSP	26 septembre 2022 (EQUALIA)		21 janvier 2025 (RECREA)

L'offre aquatique

1. Les équipements aquatiques communautaires
2. Capacité d'accueil instantanée
3. Moyens humains
4. Continuité du service



1. Les équipements aquatiques communautaires

Trois équipements aquatiques communautaires en exploitation :

- Centre aquatique du Pays BLANC (CAPB) à Piriac-sur-mer ;
- Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR (CAJPD) à Guérande ;
- Centre aquatique AQUABAULE (CAA) à La Baule.

Les équipements sont de typologie « loisirs et éducatifs » c'est-à-dire permettant des pratiques diversifiées ouvertes à tout public, et à tout âge :

- La nage en ligne,
- La baignade de loisirs,
- La remise en forme.

2 046 m² de plan d'eau en exploitation accessibles toute l'année.

Ces équipements disposent d'au moins un bassin de natation, un bassin ludique ou d'apprentissage de moyenne profondeur et d'une pataugeoire.

Centre Aquatique
du Pays BLANC



Centre Aquatique
J.-P. Dhonneur

Aqua
Baule



	Centre aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Vocation de l'équipement	Positionnement loisir et éducatif impliquant de répondre aux besoins scolaires des secteurs centre et nord, mais aussi aux associations	Positionnement mixte entre l'accueil scolaire, le grand public et les activités encadrées	Positionnement mixte entre l'accueil scolaire, le grand public, les activités encadrées et l'espace bien être
Ouvert au public	Octobre 2003	Septembre 2007	Février 2020
Volume eau	672 m3	799 m3	1 261 m3
Surface de plan d'eau	<p>Surface plan d'eau couvert : 514 m2 (hors remise en forme)</p> <p>Bassin sportif : 312 m2</p> <p>Bassin ludique : 136 m2</p> <p>Toboggan et bassin réception : 33 m2</p> <p>Pataugeoire : 14 m2</p> <p>Fosse à plonger (5m profondeur) : 19 m2</p>	<p>Surface plan d'eau couvert : 562 m2 (hors remise en forme)</p> <p>Bassin sportif : 312 m2</p> <p>Bassin ludique : 187 m2</p> <p>Toboggan et bassin réception : 27 m2</p> <p>Pataugeoire : 36 m2</p>	<p>Surface plan d'eau : 665 m2 (hors remise en forme)</p> <p>Bassin sportif : 190 m2</p> <p>Bassin apprentissage : 125 m2</p> <p>Bassin nordique : 320 m2</p> <p>Splash Pad de jeux aquatiques : 147 m2</p> <p>Pataugeoire : 30 m2</p>
Espace remise en forme	SPA : 4 m2 Sauna : 7,60 m2 Hammam : 6,8 m2	SPA : 7 m2 Bassin Balnéo : 61 m2 Sauna : 9 m2 Hammam : 5 m2	Bassin Balnéo intérieur : 104 m2 Bassin Balnéo extérieur : 140 m2 Saunas : 23,1 m2 Grotte de sel : 36,8 m2 Hammam : 16,9 m2
Solarium extérieur	282 m2	400 m2	700 m2
Vestiaires et casiers	4 vestiaires collectifs 14 cabines individuelles 118 casiers individuels	6 vestiaires collectifs (4 bassins + 2 balnéo) 15 cabines individuelles 398 casiers individuels	6 vestiaires collectifs 56 cabines individuels 499 casiers individuels
Accessibilité handicapés	2 vestiaires individuels 2 wc 2 douches 1 pôle fixe de mises à l'eau 1 fauteuil immergeable	4 vestiaires individuels 4 wc 2 douches 3 pôles de mises à l'eau (dont 1 structure mobile hydraulique) 2 fauteuils immergeables	10 cabines individuels 6 wc 8 douches 2 systèmes de mises à l'eau 2 fauteuils roulants
Sanitaires	2 wc 2 urinoirs 16 douches collectives + 2 indiv.	5 wc 2 urinoirs 23 douches collectives	8 wc 20 douches



2. Capacité d'accueil instantanée des deux équipements aquatiques

Le nombre maximal de personnes (baigneurs et non baigneurs) pouvant se trouver simultanément dans l'établissement est fixé réglementairement par la **Fréquentation maximale instantanée (FMI)**.

Pour les piscines couvertes, la FMI ne peut pas dépasser 1 baigneur par mètre carré (m²) de plan d'eau. Pour les piscines en plein air, la FMI ne peut pas dépasser 3 baigneurs pour 2 m² de plan d'eau.

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
FMI (en nbre de personnes)	518	557	558

3. Moyens humains

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
ETP (hors saisonniers)	10	14	20

Les moyens humains mis à disposition sont stables d'une année à l'autre et proches sur les deux piscines en gestion par Equalia. Concernant Aquabaule, les moyens humains sont en cohérences avec ce qui était prévu lors de la réponse au marché de délégation de service public. Ces moyens humains sont conformes aux moyennes nationales sur ce type d'équipement.

Les fréquentations estivales plus élevées nécessitent l'emploi de saisonniers pour les deux équipements.

4. Continuité du service public

	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule*
Ouvertures annuelles (normales)	198 j	180 j	133 j
Ouvertures hebdomadaires	7 j	7 j	7 j
Fermetures annuelles	10 j	8 j	28 j
dont fermetures techniques programmées	7 j (du 18 au 24 mars)	5 j (du 22 au 26 juin)	23 jours (20 novembre au 12 décembre)
dont fermetures jours fériés	3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)	3 j (25 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)	5 j (24 décembre, 25 décembre, 31 décembre, 1 ^{er} mai, 1 ^{er} janvier)
Fermetures exceptionnelles – COVID-19	158 j	177 j	165 j

*La prise de possession du centre aquatique par le délégataire a été effective le 21 janvier 2020 pour une ouverture au public le 10 février 2020.

Les périodes d'arrêts techniques réglementaires sont optimisées :

- Elles sont organisées sur des périodes décalées afin de ne fermer qu'un équipement à la fois.
- Les dates de fermeture sont choisies afin d'impacter le moins possible les usagers, notamment les scolaires qui doivent réaliser les 10 séances d'apprentissage de la natation.

L'impact de la situation sanitaire liée au Coronavirus en 2020 a été important sur l'exploitation de nos centres aquatiques et l'accueil du public.

Le 13 mars 2020, les trois centres aquatiques ont fermé sur consignes sanitaires gouvernementales, pour ne rouvrir dans un premier temps que le 22 juin 2020, avec une jauge d'accueil réduite et le respect de distanciations physiques importantes. L'accueil des scolaires n'a pas été possible entre juin et début septembre du fait notamment de l'interdiction d'ouverture des vestiaires collectifs.

A partir de début juillet la jauge d'accueil a été augmentée ce qui a permis d'ouvrir nos centres aquatiques dans des conditions dégradées, mais en retrouvant progressivement en fin de saison estivale une fréquentation comparable à l'année précédente.

L'accueil des scolaires a été rendu possible à partir de septembre 2020, dans des conditions de jauge d'accueil plus faible du fait de l'obligation de respecter un nombre d'élèves limité en simultané dans les vestiaires collectifs (3 m³/élève) mais aussi une distanciation physique minimale dans les bassins (2 mètres entre nageur). Toutefois, en collaboration avec l'éducation

nationale et nos délégataires, l'accueil des scolaires a permis de maintenir à minima un apprentissage à nager sur cette période. Les dispositions étaient les suivantes en capacité d'accueil par classe et par centre aquatique :

- CA de Guérande : 28 scolaires ;
- CA de Piriac : 26 scolaires ;
- CA de La Baule : 40 scolaires.

La jauge d'accueil supérieur des scolaires à Aquabaule a été rendu possible du fait d'un nombre plus important de vestiaires individuels disponibles pour les élèves, ce qui n'était pas le cas pour les CA de Guérande et de Piriac.

Ces dispositions ont perduré jusqu'au 30 octobre 2020, date à laquelle les centres aquatiques ont à nouveau été fermés par décision des autorités sanitaires, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Pendant leur fermeture, les centres aquatiques ont été mis en sommeil technique afin de limiter au maximum les coûts de personnel, d'énergie, de réactifs et de fluides. Ces dispositions ont été établies en accord avec les services des ARS par rapport à la qualité de l'eau dans les bassins, ainsi qu'en collaboration avec nos délégataires pour assurer la pérennité technique des installations, des équipements de traitement d'eau et du bâtiment.

Le personnel a été mis en chômage partiel et nos délégataires ont pu bénéficier de la prise en charge des coûts de personnel par le dispositif national créé pour la période du COVID. Les procédures de mise en sommeil technique ont été les suivantes :

- Arrêt du chauffage des bassins et de la PAC eau de mer pour Aquabaule ;
- Maintien des bassins en eau (sauf pour Piriac car ils étaient vides, en maintenance) ;
- Maintien d'une température mini de l'ordre de 18 °C dans les halls bassins ;
- Maintien de la recirculation au minimum des circuits des bassins ;
- Maintien au minimum de la ventilation (période inoccupation par exemple) avec comme objectif l'absence de condensation ;
- Maintien du traitement d'eau à minima pour éviter le bouchage des injections.

Afin d'accompagner nos délégataires dans le changement des conditions d'exploitation inhérents à l'impact du COVID et en particulier l'impact financier des fermetures et des ouvertures avec des jauges d'accueils réduites, CAP atlantique et les délégataires se sont rapprochés pour proposer et mettre en œuvre un dispositif d'exécution des objectifs contractuels adapté à la situation exceptionnelle rencontrée.

Les deux parties ont alors convenus de modifier provisoirement la nature du contrat de délégation de service public aux risques et périls du délégataire en un contrat d'exploitation avec principales dépenses et recettes contrôlées par la collectivité ou son représentant et la compensation intégrale par la collectivité de la différence entre les charges ainsi contrôlées et les recettes d'exploitation directement impactées par le COVID.

Ces dispositions ont été prises en compte pour l'année 2020 entre le 13 mars et le 31 décembre. Des avenants successifs ont permis la mise en œuvre de ces dispositions comprenant un contrôle des dépenses et des recettes par un expert-comptable indépendant choisi en accord entre les deux parties.

Volume horaire	Centre Aquatique du Pays Blanc	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Ouverture hebdomadaire Public en période scolaire (en heures)	39,5 h	28h	51,5h*
Ouverture hebdomadaire Public en période petites vacances scolaires (en heures)	72 h	63,5h	69,5h
Ouverture hebdomadaire Public en période de grandes vacances scolaires (en heures)	72 h	63,5h	74h

**L'écart horaire en période scolaire entre les centres aquatiques s'explique notamment par le fait qu'Aquabaule ne reçoit que les écoles de la Baule et le Pouliguen ce qui laisse une place plus importante aux publics.*



Indicateur de Fréquentation moyenne quotidienne

En moyenne, 237 usagers fréquentent chaque jour le centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR, 193 usagers le centre aquatique du Pays Blanc et 297 usagers le centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation Moyenne Quotidienne 2020					
Ratio	Calculs	Cap Atlantique	CAJPD	CAPB	CAA
Fréquentation moyenne quotidienne	Fréquentation globale / Nbre jours ouverture	236	237	193	297

En comparaison avec l'année précédente, l'indicateur de fréquentation moyenne quotidienne sur CAP Atlantique a diminué de 22 % sur la période d'ouverture déjà réduite des centres aquatiques. Cette diminution s'explique principalement par l'impact liée au COVID-19 sur d'une part la réduction de la capacité d'accueil du public pour respecter les gestes barrières et d'autre part sur une attractivité plus faible des centres aquatiques pendant cette période (crainte de la contagions, ...).



La Fréquentation « Public »



1. La fréquentation globale
2. La fréquentation par type d'usagers
3. La fréquentation par type d'activité
4. Evènementiels

1. Fréquentation globale

La fréquentation globale 2020 des 3 piscines est de 120 506 passages tous publics confondus (Public, scolaires et associations).

Fréquentation 2020 par piscine (nbre de passages)

<i>J.P. DHONNEUR</i>	<i>42 730</i>
<i>C.A.P.B.</i>	<i>38 240</i>
<i>C.A. Aquabaule</i>	<i>39 536</i>

La fréquentation a diminué de 62 % en 2020 par rapport à l'année 2019 qui comptabilisait 212 779 passages, uniquement en prenant en compte les CA de Guérande et de Piriac. Si on ajoute les entrées 2020 du CA d'Aquabaule la fréquentation globale diminue de 43 %, mais ce chiffre ne peut pas servir de comparaison car en 2019 Aquabaule n'était pas encore ouverte.

Ces chiffres de fréquentation à la baisse sont à mettre en relation avec les 5 mois de fermetures des CA du fait de la crise sanitaire liée au COVID-19, ainsi qu'une fréquentation en baisse à partir de l'ouverture de juin 2020. Ceci, du fait de l'application des gestes barrières (distanciation physique, jauge réduite, ...) mais aussi du ressenti des usagers qui ont moins fréquentés nos CA par crainte notamment du risque de contagion.

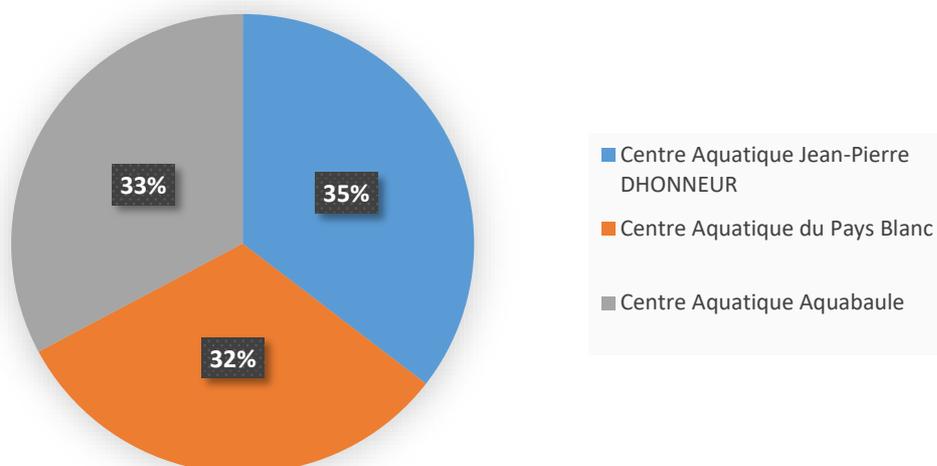
En conséquence, entre 2019 et 2020, **la fréquentation globale du centre aquatique du Pays BLANC a diminué de 60 % et le centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR de 63 % environ**. La CA d'Aquabaule n'ayant ouvert qu'en 2020, il n'y a pas comparaison avec 2019.

Synthèse Fréquentation 2020

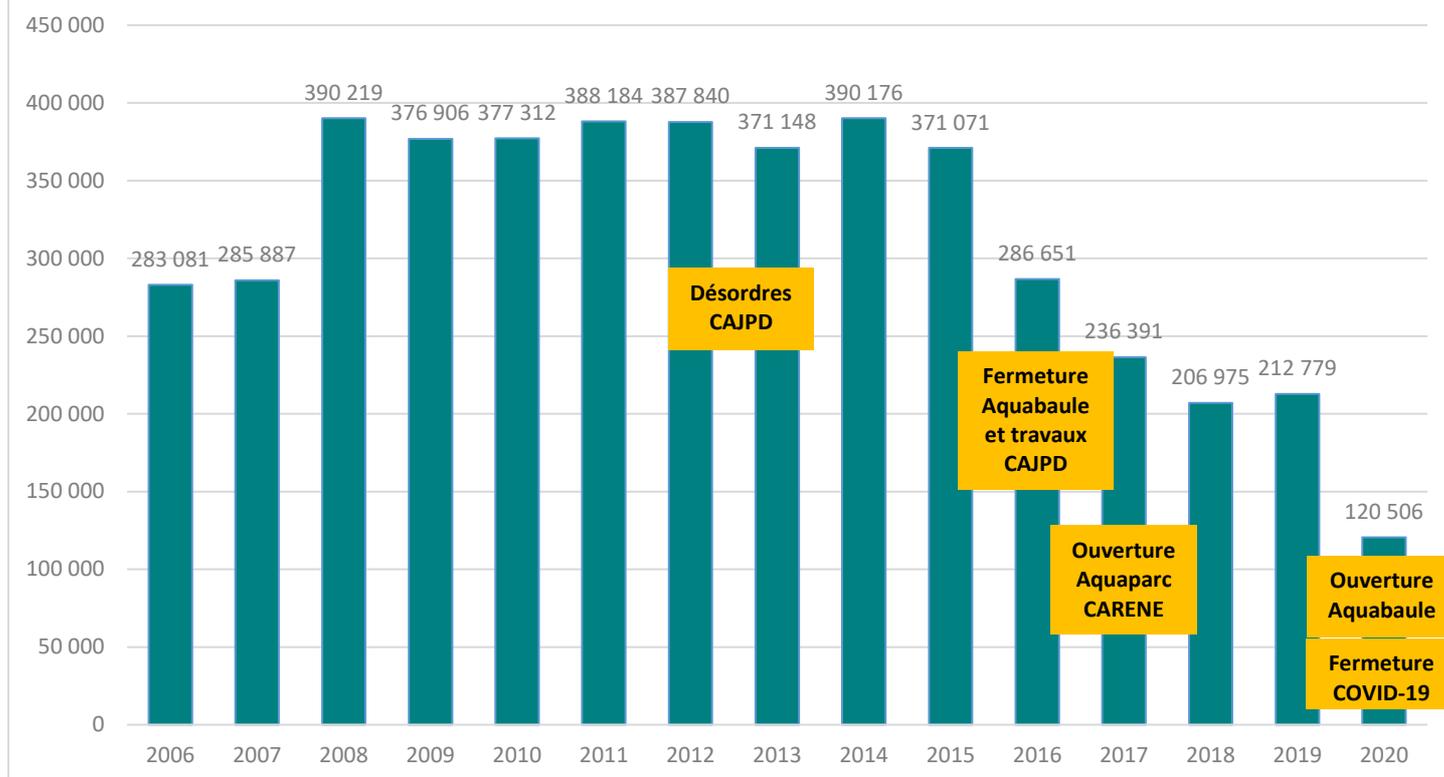
Une fréquentation globale en diminution entre 2019 et 2020 (- 62 %) expliquée notamment par la fermeture des centres aquatiques liée à l'application des mesures sanitaires dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.*

- La comparaison est effectuée en comparant les entrées 2019 et 2020 des CA de Piriac et de Guérande

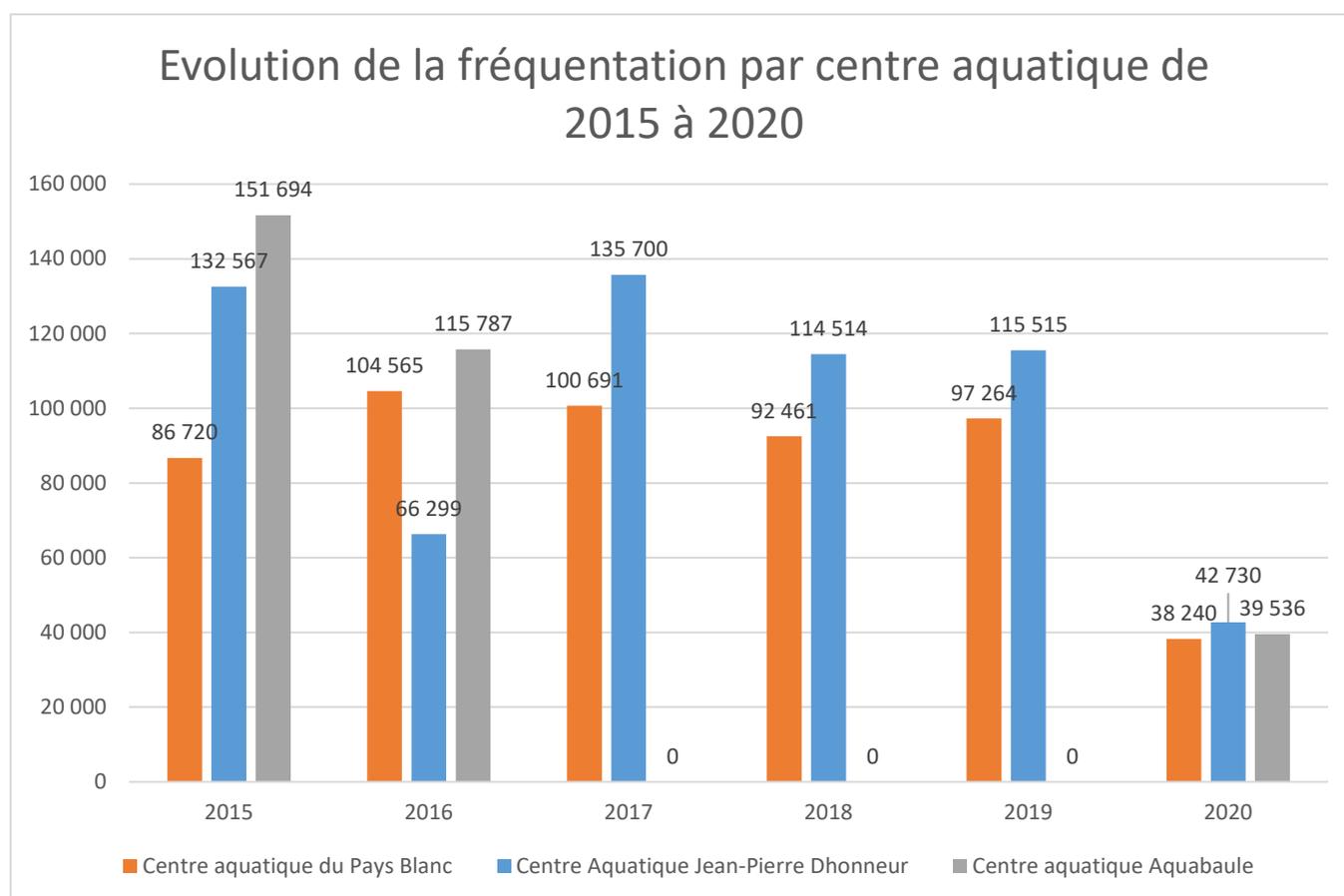
Répartition de la fréquentation par Centre Aquatique en 2020



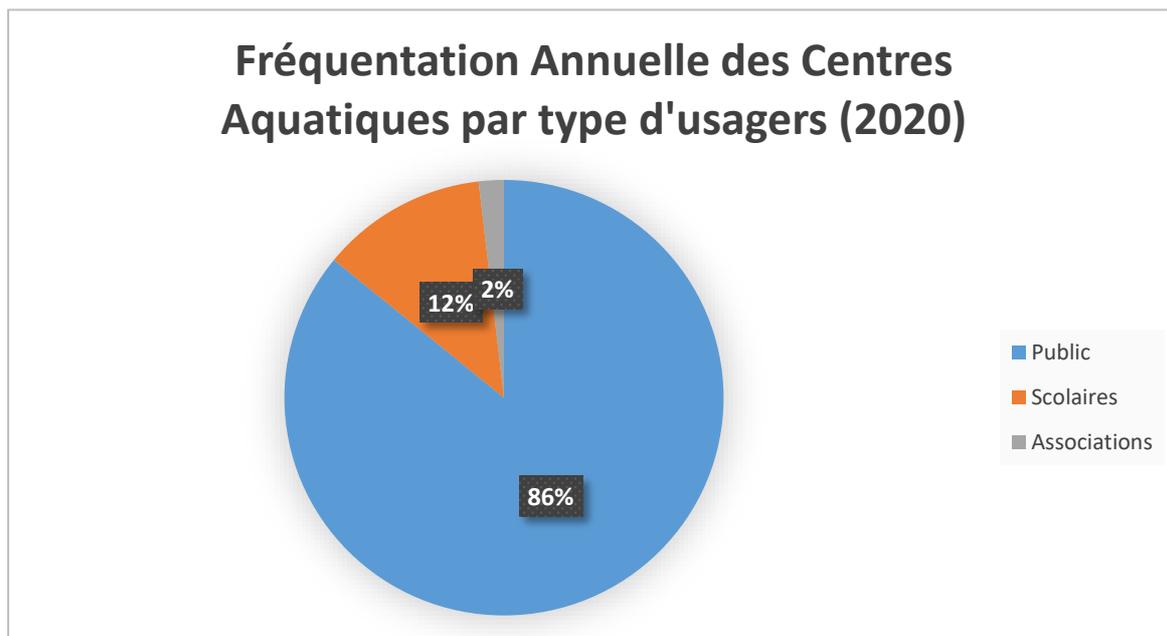
Evolution de la fréquentation globale sur les centres aquatiques de 2006 à 2020



Evolution de la fréquentation par centre aquatique



2. Répartition de la fréquentation sur les piscines par type d'usagers



La fréquentation par type d'usagers est conforme au positionnement « Loisirs – Bien être de ces équipements » et est relativement stable par rapport aux années précédentes avec 86 % de la fréquentation pour les usagers Public, 12 % pour les scolaires et 2 % pour les associations.

La part des scolaires et des associations **diminue de 56 % par rapport à 2019**, du fait notamment de la fermeture des centres aquatiques dû au COVID-19 et au nombre plus important d'entrées publiques.

3. Répartition de la fréquentation par type d'activités

En 2020, les usagers ont fréquenté les centres aquatiques en grande majorité pour la **nage libre**.

L'offre d'activités aquatiques de remise en forme (aquabiking, aqua-fitness...) proposée par les 3 équipements, remporte toujours un succès important.

L'apprentissage de la natation demeure néanmoins une activité très demandée. Le centre aquatique du Pays BLANC propose par exemple chaque semaine 30 cours de natation pour les enfants.

4. Evènements

Tout au long de l'année 2020, **une dizaine d'évènements** ont été organisés sur les centres aquatiques, l'occasion de mieux faire connaître les activités auprès des clientèles (informations presse, réseaux sociaux, internet, affichage...)

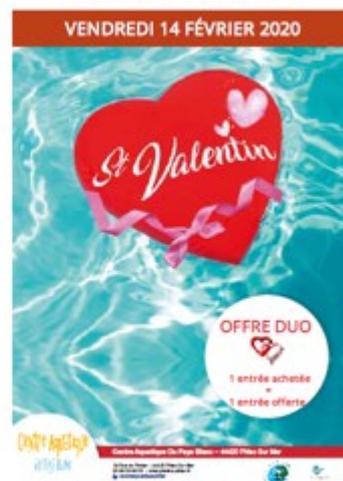
Carnaval



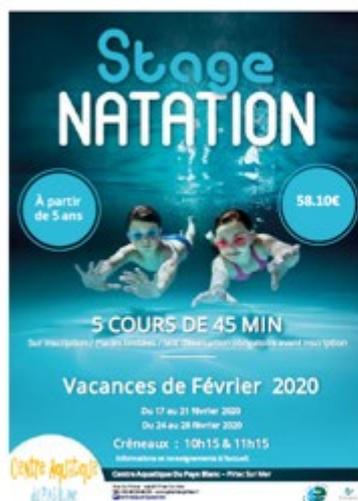
Galette des Rois



Saint-Valentin



Stage de Natation



Découverte Aquasport



Halloween



Mars 2020 – Semaine de l'eau



Été 2020



Septembre 2020



Les fréquentations « scolaire » et « associative »

1. L'offre de natation scolaire
2. La fréquentation « scolaire »
3. La fréquentation « associative »



1.L'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, les gestionnaires des centres aquatiques communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

- La répartition géographique des écoles par centre aquatique,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique bénéficie de 10 séances de natation scolaire,
- L'organisation des plannings,
- L'organisation et le transport des élèves pris en charge par le réseau Lila Presqu'île pour les classes de la Grande Section au CE2.



*Coût de transport pour un élève :
23,10 € (pour 10 séances de natation)*

A noter : depuis la rentrée 2018. CAP Atlantique finance 50 % et les Communes concernées 50 % du transport scolaire.

Répartition des établissements scolaires par établissement aquatique

Afin de limiter le temps de transport des élèves et de favoriser le temps effectif d'apprentissage dans le bassin, les élus de CAP Atlantique ont défini une répartition géographique des établissements scolaires sur les trois centres aquatiques communautaires.

Suite à l'ouverture d'Aquabaule, les scolaires du territoire de CAP Atlantique ont pu être répartis comme cela se faisait précédemment entre les trois centres aquatiques :

RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

Centre aquatique du Pays BLANC

**Piriac sur Mer, Mesquer, La Turballe, Assérac,
Herbignac, Saint Molf, Camoël, Pénestin, Férel,
Saint Lyphard.**

Centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR

**Guérande, Le Croisic, Saint-Lyphard, Batz-sur-
Mer**

Centre aquatique Aquabaule

La Baule, Le Pouliguen

Les principes de l'offre de natation scolaire

En concertation avec les représentants de l'éducation nationale, le gestionnaire des deux piscines communautaires et les élus de CAP Atlantique ont défini les grands principes de l'offre de natation scolaire :

Les créneaux de natation scolaire sont attribués prioritairement aux classes concernées par le programme pédagogique de l'Education Nationale, à savoir :

- **GS, CP, CE1, CE2**, soit 4 unités pédagogiques pour le premier degré,
- **6^{ème} et Terminales** pour le second degré,
- Les **établissements scolaires publics et privés** sont accueillis dans les piscines avec la même exigence de qualité,
- Chaque classe concernée par le programme pédagogique du premier degré bénéficie de **10 séances** de natation scolaire, soit 40 séances au terme du parcours pédagogique, de la GS au CE2,
- La durée des séances de natation scolaire est conforme aux préconisations de l'Education nationale :
 - Pour les **primaires : 40 min effectives dans l'eau**
 - Pour le **secondaire : 45 min effectives dans l'eau.**

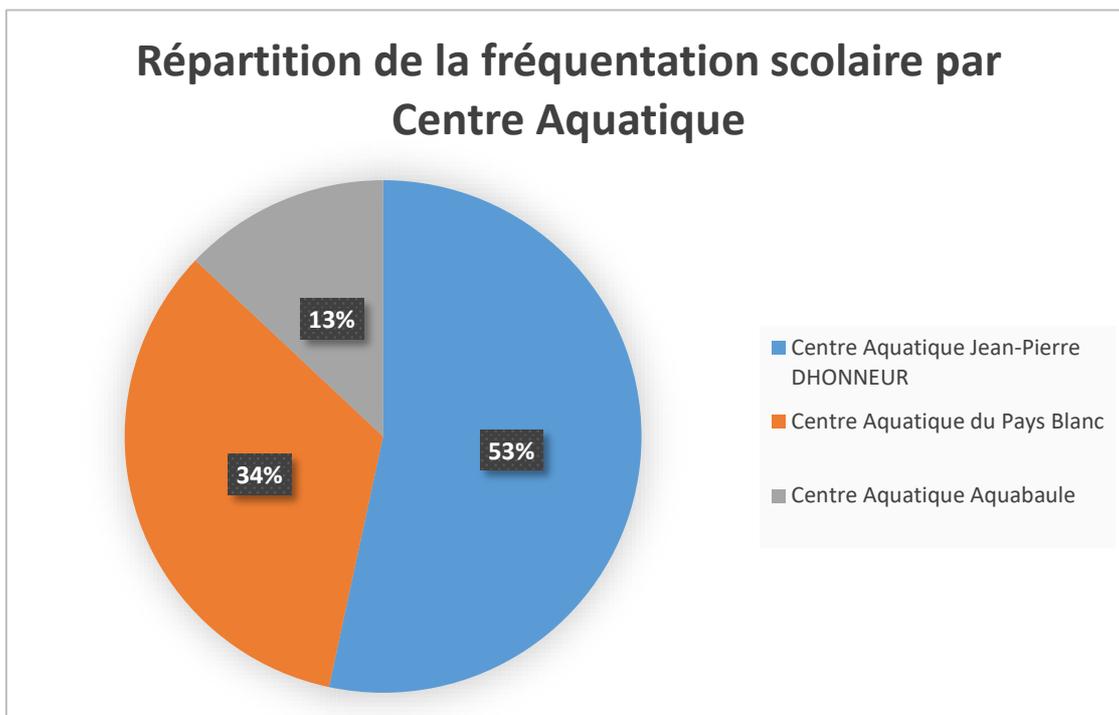
L'organisation des plannings de natation scolaire

Afin de garantir un accueil de qualité aux scolaires, l'organisation des plannings s'effectue avant chaque rentrée scolaire en concertation avec CAP Atlantique, les représentants de l'Education Nationale, les gestionnaires des piscines et les établissements scolaires selon les principes suivants (Commission Equipements sportifs 22/01/08) :

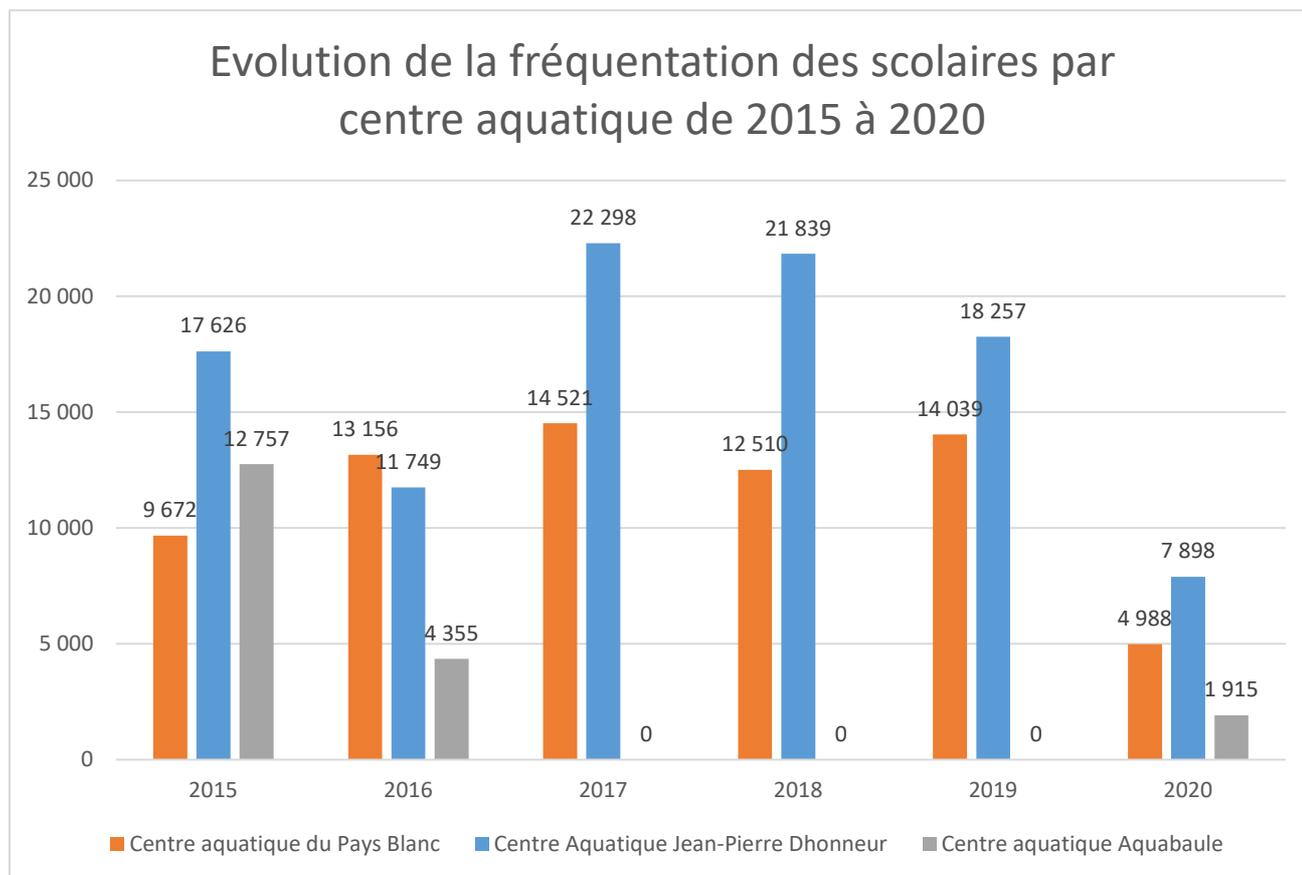
- Priorité des cours d'EPS sur les associations sportives scolaires
- Priorité des écoles primaires sur le second degré
- Ordre des priorités (du plus au moins) : GS, CP, CE1, CE2
- Pour les classes de MS/GS, il convient de regrouper, autant que possible, les GS de deux classes pour obtenir un groupe équivalent à une classe de GS (idem avec les CE2)
- Priorité des GS au 3^{ème} trimestre
- Priorité des terminales sur les 6^{èmes} et les secondes
- Lorsque deux établissements seront en concurrence sur le même créneau, le principe de priorité sera instauré l'année suivante pour l'établissement qui n'aura pas obtenu ce créneau
- Organisation des séances de natation scolaire :
 - 6 créneaux / jour pour les primaires
 - Organisation des niveaux par ½ journée.

2. La fréquentation « scolaire »

- ▶ **14 801** passages élèves
- ▶ La situation centrale et la proximité de la piscine de Guérande sur le territoire par rapport aux scolaires ainsi que la configuration de ses bassins ont permis d'accueillir **53 %** de la fréquentation scolaire du territoire.



Evolution de la fréquentation des scolaires par centre aquatique



La natation scolaire a été très impactée par les mesures sanitaires liées à l'épidémie de la COVID. En 2020 les scolaires n'ont plus eu accès aux centres aquatiques à partir du 13 mars 2020, pour ne reprendre en jauge réduite du fait des gestes barrières qu'entre début septembre et fin octobre 2020. Soit 2,5 mois dans des conditions normales et 2 mois en conditions dégradées, à comparer avec 7 mois environs en année normale.

Cette situation explique la baisse très importante en 2020 de 54% de la fréquentation scolaire

Synthèse Fréquentation scolaire 2020

Une fréquentation en forte diminution entre 2019 et 2020 de 54 % expliquée principalement par la fermeture des centres aquatiques liée à l'application des mesures sanitaires dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19.

- Un livret de compétences commun aux deux centres aquatiques est mis en place, il a été réactualisé en 2018. Ce livret a été réalisé en étroite collaboration entre les directeurs de sites, le service communication de CAP Atlantique et les conseillers pédagogiques de circonscription. Ce livret édité sous la forme d'un passeport aquatique par CAP Atlantique est diffusé auprès de l'ensemble des nouveaux élèves du territoire et permet à chaque enfant de suivre sa progression dans l'apprentissage du savoir-nager de la Grande section au CE2



L'objectif de ce livret est entre autres de valider les compétences en lien avec l'éducation nationale, avec pour objectif la réussite des élèves à l'obtention du niveau ASSN (Attestation Scolaire de Savoir Nager) en fin de cycle 3, en 6^{ème}.

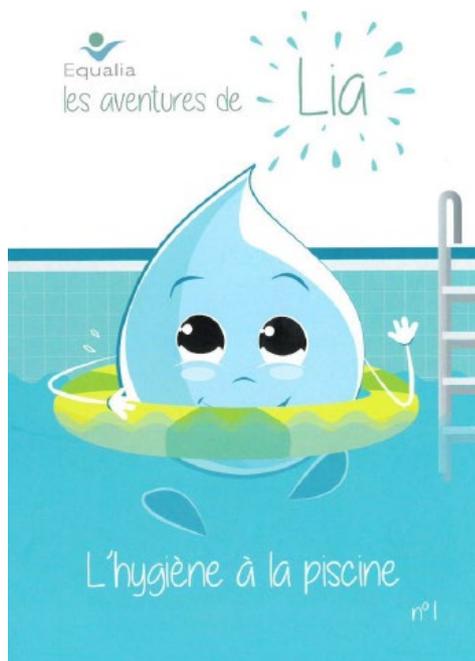
Outre l'obtention de l'ASSN, ce niveau permet de lutter contre les risques de noyades pour les plus jeunes et garantis un niveau de natation qui permettra ensuite aux personnes de bénéficier d'acquets durables dans le temps.

Dès la fin de l'année 2020, les élus de CAP atlantique et les représentants de l'éducation nationale se sont rencontrés pour élaborer une procédure visant à favoriser l'apprentissage de la natation scolaire dès début 2021 afin d'éviter pour certains niveaux, dont les CE2, le risque de ne pas nager pendant 3 ans (les CM1 et CM2 n'ont pas de cours de natation).

En complément, des propositions visant à améliorer l'apprentissage de la natation scolaire et l'obtention du niveau ASSN en fin de cycle 3 seront discutés dès le début de l'année 2021 entre les élus de CAP Atlantique et l'éducation nationale.

En complément des livrets d'apprentissage de la natation, deux livrets d'information sont édités par Equalia à l'attention des écoles :

L'hygiène à la piscine et la semaine de l'eau. Ces deux livrets d'information renforcent auprès du jeune public les notions essentielles de l'hygiène dans les piscines collectives et de la qualité et de la préservation de l'eau.



3. La fréquentation « associative »

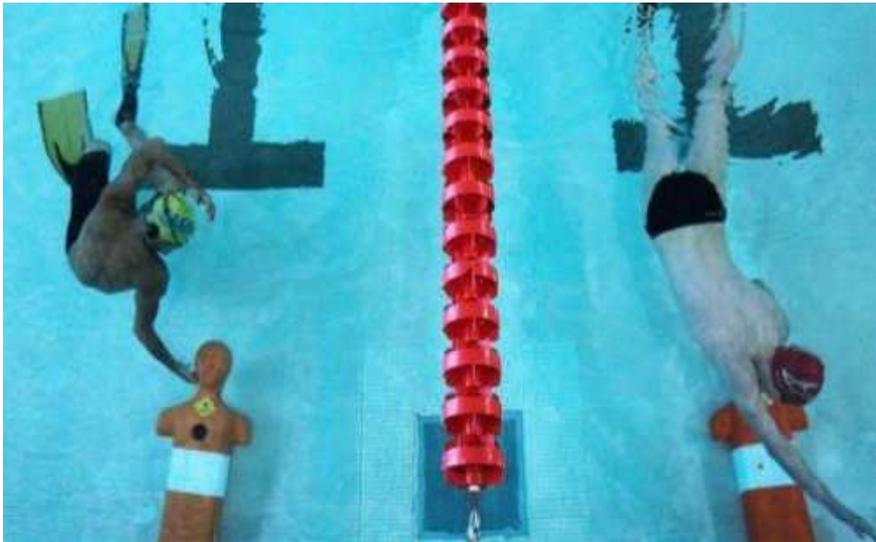
Au total 2 235 entrées ont été comptabilisées pour les associations dans les deux centres aquatiques en 2020 :

- 21 % des entrées au centre aquatique du Pays BLANC
- 70 % des entrées au centre aquatique Jean-Pierre DHONNEUR
- 9 % des entrées au centre aquatique Aquabaule

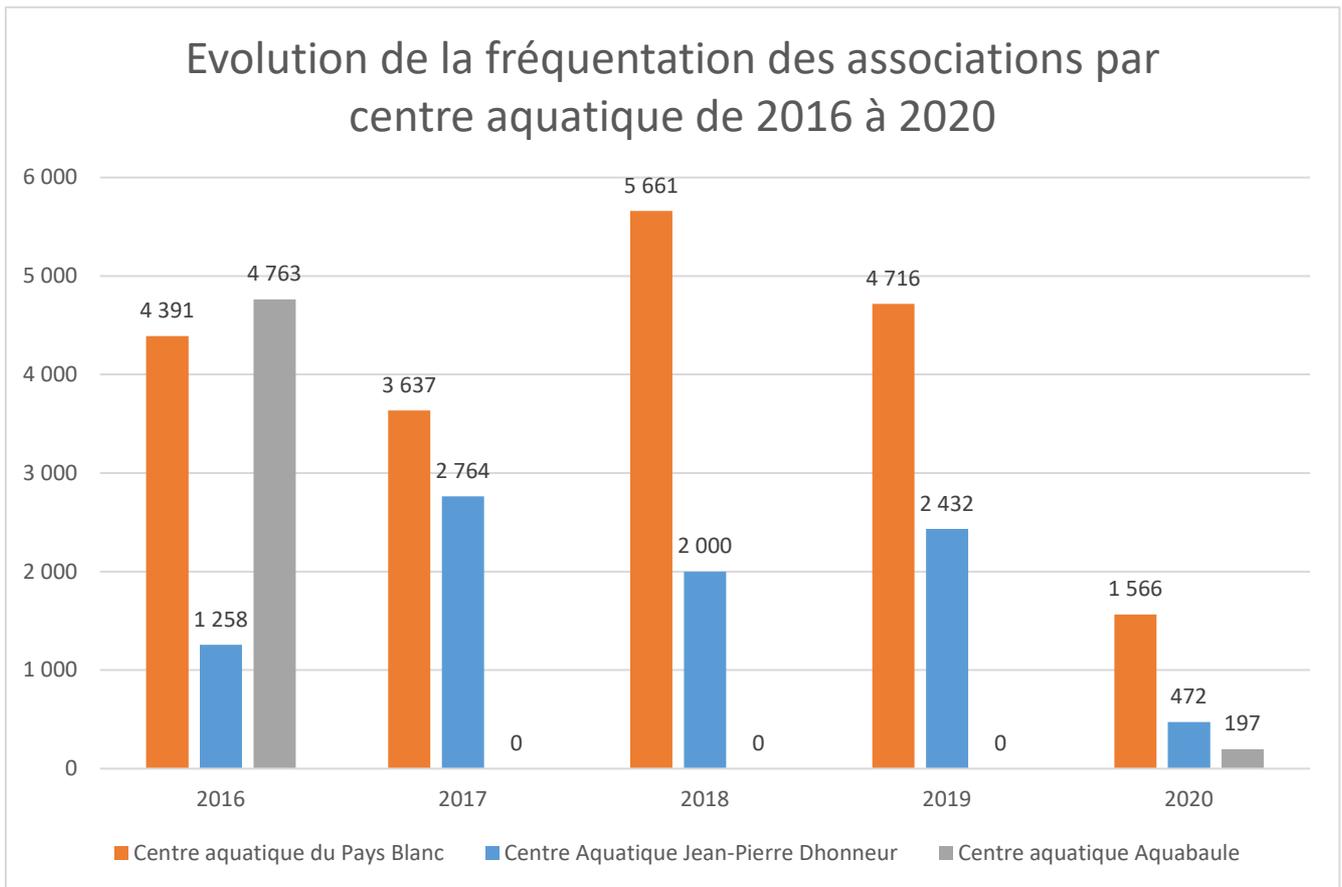
	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique Jean-Pierre DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Associations sportives	Centre Nautique de La Turballe - Plongée Triathlon de la Côte d'Amour Association sportive de la Côte d'Amour Canoë Kayak Presqu'île Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour LEP O GUICHARD Association sportive Saint Jean Baptiste Cooleur Plongée Association Naturistes Cote d'Amour Aquarev' Plongée	Pompiers Triathlon de la Côte d'Amour Association de Sauvetage de la Côte d'Amour Club d'Activités Subaquatiques de la Côte d'Amour	Casca Apnée Casca Plongée La Musette Bauloise Triathlon Cote d'Amour
Nombre de passages associations	1 566	472	197

Les associations accueillies sont essentiellement des associations de plongée, de triathlon et de sauvetage. La fréquentation associative a diminué de 68 % entre 2019 et 2020 du fait principalement de la fermeture des centres aquatiques pendant l'application des mesures sanitaires pour lutter contre l'épidémie de la COVID-19.

De plus, il a été favorisé l'apprentissage scolaire sur les créneaux disponibles pour favoriser l'apprentissage à nager, y compris sur les créneaux précédemment réservés aux associations.



Evolution de la fréquentation des associations par centre aquatique



Le suivi des installations

1. Propreté des locaux collectifs
2. Suivi de la qualité de l'eau
3. Sécurité
4. Le suivi technique



1. Propreté des locaux collectifs

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Existence d'un protocole d'entretien (nature et fréquence des interventions pour l'ensemble des locaux)	Oui	Oui	Oui
Moyens	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel	Réalisé par le personnel
Commentaires	Bonne qualité	Bonne qualité	Bonne qualité

2. Suivi de la qualité de l'eau

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Contrôles internes	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : natation, fosse, ludique, pataugeoire, jacuzzi - 2 prélèvements par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : grand bassin, ludique, pataugeoire, spa, jacuzzi, toboggan - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Chlore actif (efficacité) + chlore combiné (chloramines) 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'ensemble des bassins : bassin sportif, bassin apprentissage, bassin nordique, pataugeoire, bassin balnéo intérieur et extérieur, spa - 2 contrôles par jour pour chaque bassin : - Vérification transparence - Température de l'eau - Température de l'air - Ph - Brome
Existence d'un protocole préventif anti- légionnelles	Oui	Oui	Oui
Existence d'un protocole « Pollution fécale »	Oui	Oui	Oui
Contrôles sanitaires	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel	Réalisés par Inovalis: un contrôle mensuel
Commentaires A.R.S.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.	Eau de bonne qualité bactériologique et chimique pour la baignade dans l'ensemble des bassins.

Les résultats des ARS mettent en avant pour l'année 2020 **une eau de baignade de bonne qualité** et une exploitation maîtrisée pour les centres aquatiques de CAP Atlantique. Il est à noter que la qualité de l'eau est en constante progression sur les deux centres aquatiques, ce qui démontre une bonne maîtrise de l'exploitation des équipements par EQUALIA.

Les mesures effectuées portent sur les périodes d'ouvertures des centres aquatiques, uniquement de janvier à mi-mars puis de fin juin à fin octobre.

En complément des analyses d'eau de bassins, les analyses trimestrielles de légionnelles indiquent une absence de risques et de contaminations aux points les plus défavorables : Douches collectives, point le plus éloigné du réseau d'eau chaude sanitaire.

Enfin, des analyses d'air sont réalisées portant notamment sur les THM et les Trichlorures d'azote permettant de s'assurer du respect des concentrations réglementaires et du bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans les locaux. Les personnes les plus exposées à ces risques étant les agents du délégataire, car ils sont au contact direct et prolongé de cet air ambiant à proximité des bassins. Ces sous-produits de désinfection (THM, Trichlorure d'azote, ...) sont créés par une combinaison entre l'oxydant (le désinfectant) et la matière organique apportée par les nageurs (cheveux, poils, urines...). Ils sont à l'origine des odeurs de chlore et des irritations (yeux, gorge, peaux,) constatées par les maîtres-nageurs et le public.

Les remarques portées par les ARS sur les comptes rendus d'analyses mensuelles mettent essentiellement en avant quelques écarts ponctuels sur des paramètres physicochimiques, n'amenant pas de risques sanitaires.

Ces écarts ponctuels sont principalement liés à des bassins de faibles volumes et/ou de fortes températures, entraînant des variations rapides de consignes et d'état physicochimique de l'eau : SPA, pataugeoires, Ils portent essentiellement sur des écarts faibles par rapport à l'objectif réglementaire pour le paramètre de PH principalement.

Les documents relatifs aux analyses doivent être affichés de manière visible pour les usagers (conformément à l'article D 1332-12 du Code de la Santé Publique).

Exemple d'analyses réalisées chaque mois sur les bassins par les autorités sanitaires.



Délégation territoriale de Loire-Atlantique

0183 - PIRIAC-SUR-MER

CONTRÔLE SANITAIRE DES ETABLISSEMENTS DE NATATION

PAYS-BLANC_PIRIAC-S-MER

Contrôle sanitaire des 12 derniers prélèvements

	PIS.NATATION			PIS.BASSIN FOSSE A PLONGEON			PIS.TOBOGGAN		
	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*	Conf. bactériolo.	Conf. chimie	Interprétation sanitaire*
oct. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
nov. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
déc. 2019	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
janv. 2020	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
févr. 2020	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne
juil. 2020	Oui	Oui	Bonne				Oui	Oui	Bonne
août 2020	Oui	Oui	Bonne				Oui	Oui	Bonne
sept. 2020	Non	Oui	Moyenne	Oui	Oui	Bonne	Non	Oui	Moyenne
oct. 2020	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne	Oui	Oui	Bonne

Contrôle sanitaire mensuel

Paramètres analysés	Unités	Norme minimale	Norme maximale	NATATION	BASSIN FOSSE A PLONGEON	TOBOGGAN
				09 oct. 2020	09 oct. 2020	09 oct. 2020
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		100	<1	1	<1
Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		10	<1	<1	<1
Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
Staphylocoques pathogènes par 100ml	n/(100mL)		0	<1	<1	<1
Acide Isocyanurique	mg/L		75	<10	<10	<10
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L		0.6	0,06	0,06	0,08
Chlore libre	mg(Cl ₂)/L			1,25	1,20	1,29
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	0.4	1.4	0,96	0,87	0,93
Chlore total	mg(Cl ₂)/L			1,31	1,26	1,37
pH	unité pH	6.9	7.7	6,9	7,0	7,0
Transparence qualitative	SANS OBJET			0	0	0
Turbidité néphélométrique NFU	NFU			<0,3	<0,3	<0,3
Chlorures	mg/L			475	475	471
Carbone organique total	mg(C)/L			1,0	0,80	0,80
Affichage des résultats sur le site	SANS OBJET			PRESENCE	PRESENCE	PRESENCE
Fréquentation au moment du psv	SANS OBJET			N	N	N
Température de l'air	°C			25,0	25,0	25,0
Température de l'eau	°C			29,1	29,0	29,3
Trihalométhanes (4 substances)	µg/L		100	11		

Interprétation sanitaire* des prélèvements du :

09 oct. 2020

	NATATION	BASSIN FOSSE A PLONGEON	TOBOGGAN
	L'eau du bassin est de bonne qualité.	L'eau du bassin est de bonne qualité.	L'eau du bassin est de bonne qualité.

P.Le Directeur Général,
 Par délégation
 L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
 Rodrigue LETORT

* Voir le "guide de lecture de l'interprétation sanitaire des résultats".

3. Sécurité

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
P.O.S.S. (Plan d'organisation de la surveillance et des secours)	29 octobre 2004	31 juillet 2007 Modification du plan de surveillance le 19 avril 2008	10 février 2020
Règlement intérieur	Septembre 2017	Septembre 2017	Février 2020
Formation du personnel	Secourisme (MNS) Annuelle DSA (MNS)	Secourisme (6 agents) Incendie (ensemble du personnel)	Secourisme (personnel d'accueil, entretien, ...) Incendie (ensemble du personnel)
Commission de Sécurité et Accessibilité (tous les 5 ans)	Avis favorable 2018	Avis favorable 2017	Avis favorable fin 2019

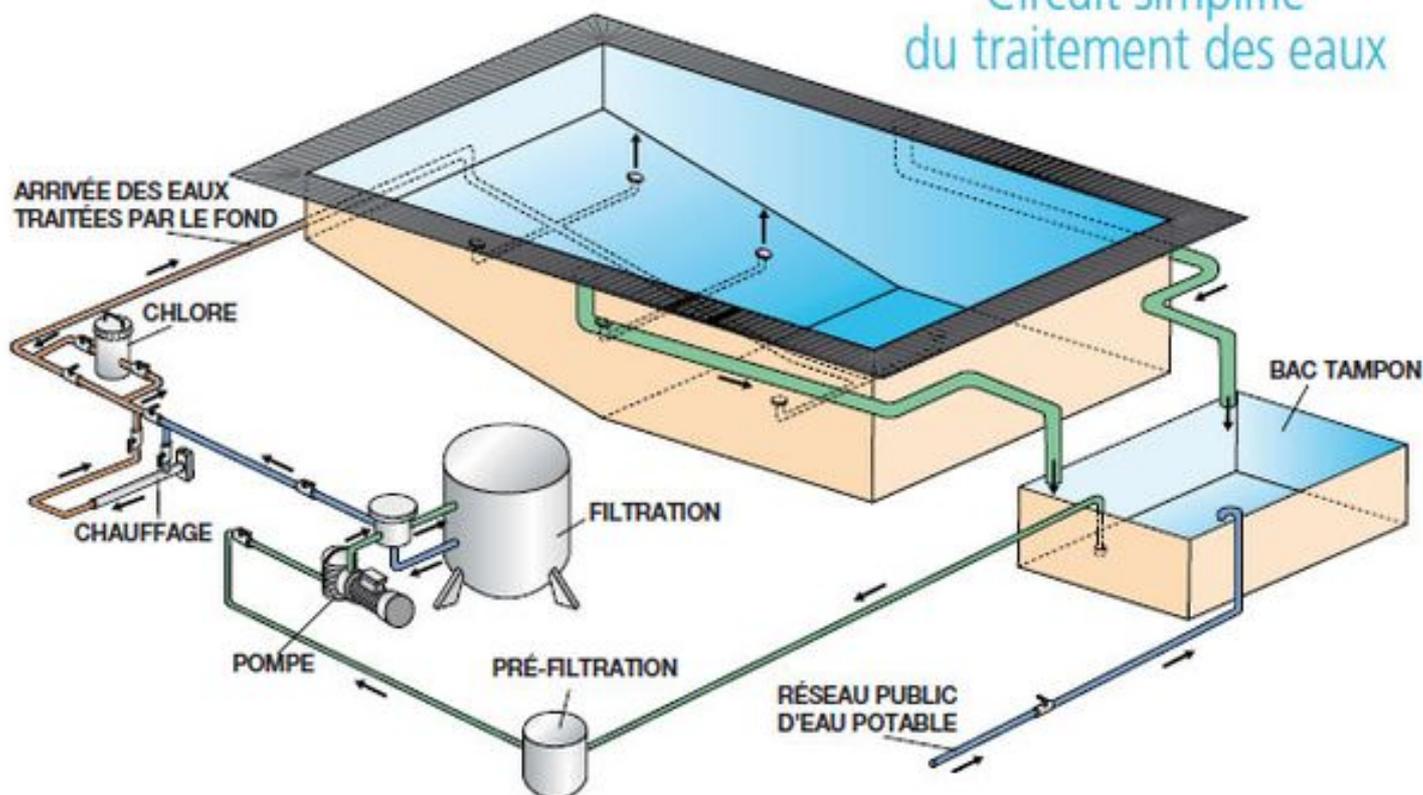
4. Le suivi technique

Le fonctionnement d'un centre aquatique requiert des compétences techniques importantes dans de nombreux domaines très différents tels que :

- Le chauffage ;
- L'hydraulique ;
- La ventilation ;
- Le traitement de l'eau.

Le délégataire sous-traite la gestion et l'exploitation technique des centres aquatiques à un prestataire technique, la société Engie Cofely pour EQUALIA et Dalkia pour RECREA. Une présence quotidienne est assurée, 7 jours sur 7 y compris en astreinte.

Circuit simplifié du traitement des eaux



Prioritairement, ce sont les caractéristiques sanitaires qui sont analysées avant l'ouverture du centre au public :

- La qualité de l'eau – 2 fois par jours sur chaque bassin et sur 8 paramètres par bassin : principalement : désinfection, chloramine, PH, température ;
- Le bon fonctionnement de l'hydraulique pour assurer un renouvellement et une filtration parfaite de chaque bassin ;
- Le bon fonctionnement du renouvellement de l'air dans l'ensemble des locaux et zones bassins, pour assurer une qualité optimale ;

Tous ces objectifs respectent une réglementation stricte, issue principalement de l'arrêté de février 1981 et du code de la santé publique spécifique aux bassins de natation.

CAP Atlantique inclut aussi dans ses contrats des recommandations notamment de l'AFSSET et de l'ANSES visant à s'assurer d'un meilleur confort adapté aux différents usages tels que les bébés nageurs notamment, avec une température de l'eau optimisée, un renouvellement de l'air plus important et un traitement de l'eau plus surveillé.

La qualité de l'eau est vérifiée tous les mois par le service des ARS, les résultats sont publiés et rendus publics. Ils mettent en avant une excellente qualité de l'eau dans nos centres aquatiques.

Les chiffres clefs en 2020 pour les centres aquatiques de Piriac, de Guérande et de La Baule :

- **1 semaine d'arrêt technique** par an pour les centres aquatiques Pays Blanc et Jean-Pierre Dhonneur et **3 semaines d'arrêt technique** pour le centre aquatique Aquabaule pour le nettoyage des ouvrages et la maintenance technique approfondie ;
- **1 277 analyses** d'eau par an en autocontrôle soit **10 220 paramètres** et **21 analyses** réglementaires par les ARS ;
- **98 997 m3 de gaz naturel**, principalement pour le chauffage de l'eau et de l'air ;
- **2 217 MWH d'électricité**, principalement pour le fonctionnement des pompes et du traitement de l'air ;
- **12 364 m3 d'eau potable** principalement utilisés pour le renouvellement sanitaire de l'eau ;
- **17 800 m3 d'eau de mer** utilisés pour le renouvellement de l'eau des bassins d'Aquabaule.



Tarifs et Indicateurs financiers

1. Suivi des tarifs
2. Tarification « Public »
3. Tarification « Scolaires »
4. Tarification « Associations sportives »
5. Indicateurs financiers

1) Suivi des tarifs

Chaque année, les élus et les services de CAP Atlantique assurent le suivi des tarifs applicables par le délégataire aux catégories d'usagers des équipements aquatiques. Il s'agit essentiellement de l'application des révisions contractuelles définies dans le contrat de délégation de service public.

Les tarifs ainsi actualisés sont proposés par le délégataire à CAP Atlantique pour avis et accord.

2) Tarification « Public »

Tous les équipements du territoire proposent une tarification au passage, par abonnement, qu'il s'agisse de la baignade libre ou des activités.

De ce point de vue, la tarification est riche et adaptée aux différentes modalités de pratique. De plus, elle prend en compte un tarif différencié « saison » et « hors saison »

Relevés de tarifs 2020 (hors saison)

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Entrée simple adulte	4,80 €	5,30 €	6,60 €
Entrée simple enfant	3,80 €	4,30 €	4,60 €
Abonnement 10 entrées adulte	37,90 €	47,50 €	58,90 €
Aquagym (formule abonnement 10 séances)	76,10 €	94,80 €	/
Ecole de natation	58,10 € (5 séances)	58,10 € (5 séances)	/

Le ticket moyen « Public » ou « panier moyen » est de **8,18 € TTC** pour les piscines de la collectivité. Les différences de tickets moyens entre les équipements s'expliquent par les tarifs de base des prestations mais aussi par la part des activités encadrées (cours de natation, aquagym, aquabike...) qui varie d'une piscine à l'autre. En complément, la hausse entre 2019 et 2020 est principalement due à l'intégration du centre aquatique Aquabaule qui a ouvert début 2020.

	CAPB	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2019/2020
Ticket moyen "Public" (CA public TTC / Fréquentation "Public" payant)	5,59 €	6,45 €	11,93€	8,18 €	+ 20,1 %

En 2020, chaque usager des piscines a dépensé en moyenne **8,18 €** soit 1,37 € de plus qu'en 2019.

Principaux tarifs des centres Aquatiques Jean-Pierre d'Honneur et Pays Blanc - 2020

GRILLE TARIFAIRE

	PROPOSITION EQUALIA	
	TARIFS CA JP	TARIFS CA PAYS
	hors saison	hors saison
Espace Aquatique <i>(Bassin Sportif 6 lignes d'eau, Toboggan, Bassin Ludique avec bain à bulles et Pataugeoire)</i>		
Entrée Adulte (à partir de 16 ans)	5,30 €	4,80 €
Entrée Enfant (de 3 à 15 ans)	4,30 €	3,80 €
Etudiant, handicapé	3,80 €	3,25 €
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit	Gratuit
Carte d'abonnement 10 entrées Adulte	47,50 €	37,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées Enfant	37,60 €	29,50 €
Carte d'abonnement 10 entrées étudiant, handicapé	31,70 €	31,10 €
Pass Famille (2 entrées Adulte + 2 entrées Enfant)	14,90 €	13,30 €
Entrée famille supplémentaire	3,80 €	3,30 €
Nocturne (de 20h à 22h)	0,00 €	0,00 €
Entrée nocturne piscine	3,20 €	3,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne	31,70 €	29,30 €
Entrée nocturne piscine + balnéo	6,30 €	6,30 €
Carte d'abonnement 10 entrées nocturne + balnéo	63,10 €	56,80 €
Groupes	0,00 €	0,00 €
Groupes Adultes	3,60 €	3,30 €
Groupes Enfants	3,20 €	2,60 €
Espace Balnéo <i>(Bassin balnéo, douches hydromassantes et luminothérapie, Sauna,</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	7,30 €	4,80 €
Carte d'abonnement 10 entrées	66,30 €	37,80 €
Carte d'abonnement annuel	189,60 €	126,40 €
Espace Aquatique et Balnéo <i>(Espaces piscine et Balnéothérapie)</i>	0,00 €	0,00 €
Entrée (Adulte uniquement)	10,60 €	7,90 €
Carte d'abonnement 10 entrées	94,90 €	63,10 €
Carte d'abonnement annuel	316,00 €	252,80 €
Activités	0,00 €	0,00 €
Activ'gym, Bébés Nageurs, Jardin aquatique	0,00 €	0,00 €
1 séance	10,60 €	8,50 €
Carte d'abonnement 10 séances bébés nageurs, Jardin aquatique	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement 10 séances Aquagym	94,80 €	76,10 €
Carte d'abonnement annuel (hors Activ'Bike)	316,00 €	266,30 €
Activ'Bike	0,00 €	0,00 €
1 séance Activ'Bike (si abonné aquagym)	8,40 €	8,50 €
1 séance Activ'Bike	10,60 €	10,50 €
Carte d'abonnement 10 séances Activ'Bike	94,80 €	94,40 €
Natation enfants et adultes	0,00 €	0,00 €
Abonnement annuel (de Septembre à Juin)	232,00 €	232,00 €
Stage Natation 5 séances hebdomadaire	58,10 €	58,10 €

Principaux tarifs du centre Aquatique Aquabaule - 2020

GRILLE TARIFAIRE 2020

Tarifs entrées	Tarif	Tarif été
AQUATIQUE - ENTREE		
Adulte	6.60 €	7.60 €
Enfant	4.60 €	
Enfant de moins de 3 ans	0.00 €	
Personne Handicapée	4.60 €	
10 entrées Adulte	58.90 €	68.10 €
10 entrées enfant / 10 PMR	41.20 €	50.30 €
Entrée Famille	19.30 €	21.30 €
Entrée groupe, centre de loisirs	4.10 €	5.00 €

BIEN-ETRE		
1 Entrée LIBERTE	20.30 €	20.30 €
10 Entrées Bien-Etre	182.90 €	182.90 €
1 entrée All-Inclusive	25.40 €	25.40 €
1 Entrée DUO Liberté	34.60 €	34.60 €

Tarif Activités	Tarif public	Tarif été
Activité BASIC	13.20 €	
Activité PREMIUM	16.30 €	

AUTRE	Tarif public	Tarif été
Entrée événementielle	de 10 à 40€	
Anniversaire	121.90 €	
Enfant supplémentaire anniversaire	12.20 €	
Cauton ou récréation carte	5.10 €	
Frais d'adhésion à la smiling community	29.50 €	
Stage natation	79.30 €	

Tarifs abonnements	Tarif public		
ABONNEMENTS - ADULTES	Trimestriel	Annuel	Mensuel (Flex)
CLASSIC		264.20 €	24.40 €
ESSENTIAL		487.80 €	44.70 €
EXCELLENCE		609.70 €	54.90 €
OPTION BIEN ETRE		264.20 €	24.40 €
DOMIN'O	203.20 €	609.70 €	
Ludiboo		162.60 €	
Pass Natation		294.70 €	
Ludinage / Kids Mania		365.80 €	

3) Tarification « Scolaires »

Tarifs en vigueur pour le public scolaire sur les deux piscines communautaires (Conseils Communautaires des 18 septembre 2008 et 29 juin 2017) :

- Écoles primaires : 65 € par séance pour 2 couloirs ;
- Collèges : 16,00 € par séance et par couloir de 25 m ;
- Lycées : 13,53 € par séance et par couloir de 25 m.

Dans le cadre de la politique d'apprentissage de la natation scolaire de CAP Atlantique

- Les tarifs applicables aux écoles primaires ont été réactualisés en 2017. Ils n'avaient pas augmenté depuis 2005
- Les tarifs applicables aux lycées et collèges ont été fixés en fonction des subventions publiques en vigueur afin de ne pas entraîner de coûts supplémentaires pour ces établissements scolaires publics et privés.

4) Tarification « Associations sportives »

Des pratiques tarifaires incitatives ont été décidées en 2008 et 2011 par le Conseil Communautaire afin de répartir les créneaux des associations sportives sur les deux centres aquatiques.

La tarification pour les associations sportives a été maintenue depuis 2011, favorisant la pratique associative.

Tarifs associations sportives 2020

	Centre Aquatique du Pays BLANC	Centre Aquatique JP DHONNEUR	Centre Aquatique Aquabaule
Location ligne d'eau / h	15 €	30 €	50 €
Location ligne d'eau / 10 séances d'une heure	130 €	300 €	500 €

5) Indicateurs financiers

Coût net de fonctionnement des deux piscines pour la collectivité en 2020 : 1 374 111 € soit une augmentation de 65,3 % par rapport à l'année précédente (831 466 € en 2019).

Coût de fonctionnement CAP 2020	CAPB	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2019/2020
Subventions de contrainte de S/P (HT versée par CAP)	500 435 €	643 171 €	612 941 €	1 756 547 €	+ 106,3 %
Recettes (perçues par CAP)	10 000 €	10 000 €	18 907 €	38 907 €	+ 94,5 %
Recettes exceptionnelles (Carilis)	184 834 €	158 694 €	0 €	343 528 €	/
Coût net de fonctionnement (subventions - recettes)	305 600 €	474 477 €	594 034 €	1 374 111 €	+ 65,3 %

L'évolution des dépenses présentée dans le tableau ci-dessus est à mettre en relation avec la période COVID et le soutien financier des délégataires par CAP Atlantique. Les différents avenants réalisés au cours de l'année 2020 prévoyaient un examen des comptes financiers par un expert-comptable indépendant, avec le reversement des trop perçus éventuels sur l'année 2021 ou la compensation des déficits constatés.

Au court de l'année 2021, un bilan financier sera réalisé à la vue du compte rendu de l'expert-comptable et proposé aux élus de CPA atlantique ainsi qu'aux délégataires pour solder la période COVID 2020. Ce bilan sera annexé au rapport financier 2021.

Concernant la recette perçue par CAP Atlantique, l'augmentation de 94,5 % est directement liée à la nouvelle recette perçue par Aquabaule à partir de 2020 et qui double celle perçue auparavant.

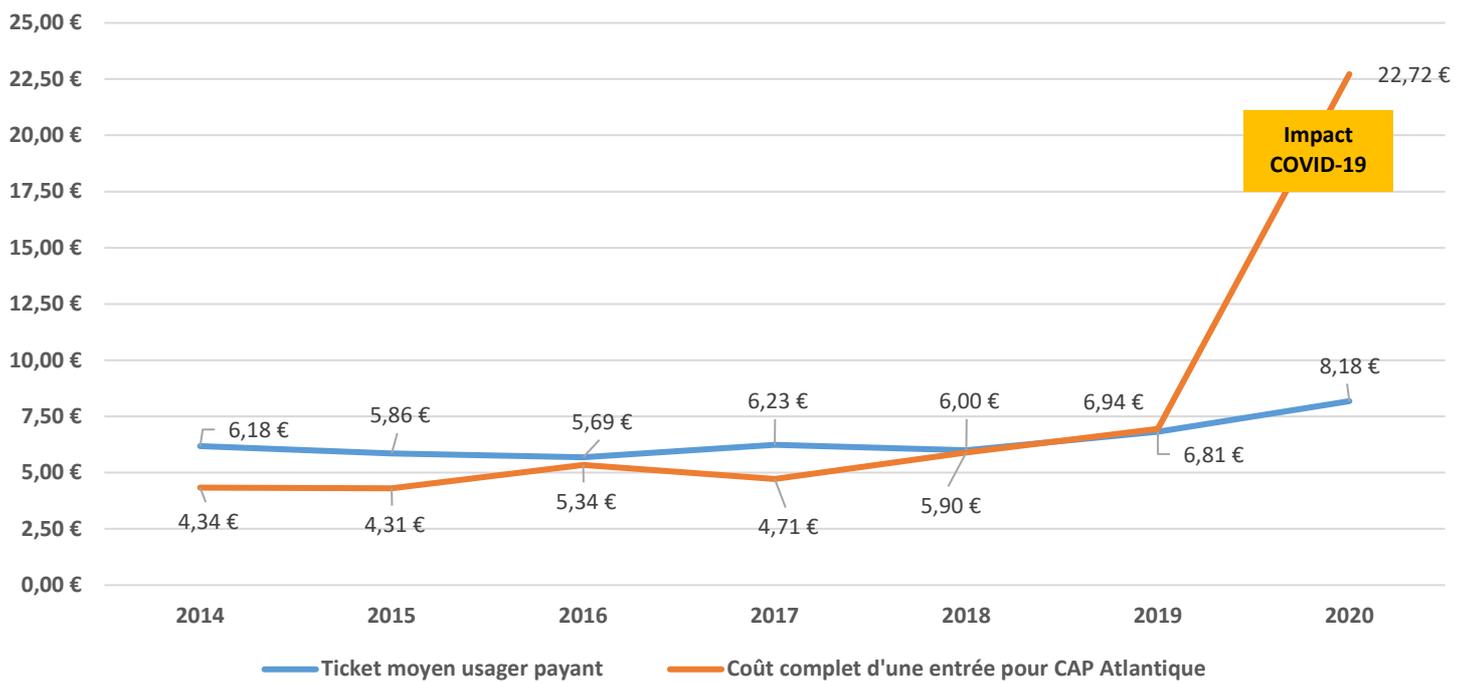
Coût complet d'une entrée pour la collectivité 2020 : 22,72 €

Coût complet d'une entrée pour CAP Atlantique 2020	CAPB	C.A.J.P.D	C.A.A	Consolidation	Evolution 2019/2020
Coût complet d'une entrée (C. net de fonctionnement + ch. personnel + ch. Amortissement + ch. Financières + ch. structure / Usagers payants publics)	13,74 €	20,80 €	33,48 €	22,72 €	+ 227,2 %

Le coût complet d'une entrée pour la collectivité a augmenté de 15,78 € entre 2019 et 2020 passant de 6,94€ à 22,72 €.

L'augmentation du coût complet d'une entrée pour CAP Atlantique entre 2020 et les années précédentes est principalement dû à la pandémie de COVID-19. Le bilan financier prévu en 2021 permettra d'établir le solde des comptes entre les recettes et les dépenses réelles, ce qui devra permettre d'apurer les éléments financiers liés à l'impact de la période de la COVID-19 en 2020.

Evolution du "ticket moyen usager" et du coût complet d'une entrée pour Cap Atlantique





En Bref...

2020 ...en bref

3 équipements aquatiques communautaires gérés en DSP.

2 046 m² de plan d'eau couverts accessibles toute l'année.

198 jours d'ouverture du centre aquatique du Pays Blanc, **180 jours** au centre aquatique Jean-Pierre Dhonneur et **133 jours** au centre aquatique Aquabaule.

Fréquentation moyenne quotidienne : **236 entrées / jour**

Fréquentation globale 2020 des 3 piscines est près de **221 779 entrées** :

- Près de **120 000 entrées « publics »**
- Près de **2 000 entrées « associatives »**
- Près de **15 000 entrées « scolaires »**

Une fréquentation globale en diminution entre 2019 et 2020 : **- 43 %**

La natation scolaire 2020 :

- **14 801 entrées**

Ticket Moyen usager « Public » : **8,18 € TTC**

Coût net de fonctionnement des trois piscines pour la collectivité en 2020 : **1 374 111 €** soit une augmentation de près de **65,3 %** par rapport à l'année précédente. Essentiellement lié à l'augmentation de subvention de contrainte pour service public dû au COVID-19.

